

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Débat sur l'armée européenne

La discussion passionnée, et fort intéressante du reste, qui s'est instituée à la Chambre française sur le traité de communauté de défense traduit, à n'en pas douter, le malaise qui règne non seulement dans les milieux politiques, mais dans le pays lui-même au sujet de l'armée européenne.

De moins en moins, on accorde foi à la thèse des ministres qui affirment que la formule proposée est la seule qui permette d'éviter un réarmement de l'Allemagne non contrôlé. De plus en plus, en revanche, on redoute que le traité une fois accepté, et la communauté réalisée signifient l'octroi, en Europe, de la première place à la république fédérale de Bonn et l'aliénation d'une part de la souveraineté française lorsque se posent pour notre voisin de l'ouest certaines questions d'une importance fondamentale.

À la vérité, il y a aussi des points faibles dans l'argumentation des opposants de marque à l'idée de communauté de défense, qui sont, comme on sait, le général de Gaulle et M. Edouard Daladier. Le premier parle d'une reviviscence du pacte franco-soviétique et paraît souhaiter que la France tienne une sorte de balance égale entre le bloc américain et le bloc russe. Voilà en somme de l'eau pour le moulin d'un impossible neutralisme, incompatible au demeurant avec l'appartenance essentielle de la France au monde occidental. Le second, évoquant l'Europe, paraît estimer que l'U.R.S.S. devrait y être intégrée. Tous deux, l'ancien leader du mouvement de libération et l'ancien signataire de l'accord de Munich, naissent en pleine illusion. Car la Russie soviétique ne se laissera jamais réduire au rôle qu'on veut lui assigner de protectrice et de garante du «statu quo» français. Ce qu'elle veut, c'est à la faveur des incertitudes, du désarroi et des faiblesses de la France, introduire chez elle le plus possible de ferments de révolution.

Il n'en reste pas moins qu'en dehors de la formule du traité Schuman-Pleven, il pourrait en exister certainement d'autres qui, tout en cherchant à souder étroitement, militairement, politiquement et économiquement, les nations du monde libre, atlantique et européen, n'entraîneraient pas la

France, la Belgique ou la Hollande, à admettre, le cas échéant, la présence sur leur sol de contingents allemands et n'obligerait pas le gouvernement de Paris — puisque c'est de lui qu'il s'agit au premier chef — à reconnaître une autorité supranationale, qui serait la caricature d'une autorité européenne véritable. Car, on ne le dira jamais assez, l'Europe ne se réduit pas aux «six». Il est déjà bien assez malheureux que les visées expansionnistes des Soviétiques aient privé de tous les territoires des pays de l'est, sans qu'on l'ampute volontairement encore de la Grande-Bretagne, de la Scandinavie et de la péninsule Ibérique.

Dans une brillante démonstration publiée par l'«Aurore», le général Weyand vient de souligner que le système de défense prévu par la C. E. D. pourrait se greffer purement et simplement sur le système atlantique non seulement sans inconvénient, mais avec des avantages évidents pour la France et l'Europe de l'ouest elle-même. Les partisans de la communauté de défense, dit-il, prétendent qu'un des buts de celle-ci est de limiter les effectifs allemands. Mais en même temps on aligne sur ceux-ci les effectifs des autres États membres de la C. E. D. Est-ce donc là, à coup de limitations, renforcer la puissance défensive de l'ouest de notre continent? Le système atlantique pourrait, certes lui aussi, prévoir un réarmement allemand rendu indispensable par les dangers de l'heure. Mais, dans un tel cadre, il serait possible, combien davantage, d'en assurer le contrôle et surtout de déterminer que les forces allemandes seraient affectées aux seuls besoins de la «défense frontière».

Nous ne mentionnons cette intervention de l'ancien généralissime que pour indiquer que d'autres formules que la C. E. D. peuvent effectivement être envisagées pour parvenir aux fins que l'on veut atteindre. Encore faudrait-il qu'aux Bermudes, MM. Laniel et Bidault veuillent donner l'impression que la France possède toujours les facultés d'imagination et le goût des premiers rôles que lui prête traditionnellement l'histoire.

René BRAICHERT.

COMME SOUS LE RÉGIME HITLÉRIEN...



Comme sous le régime hitlérien, la jeunesse est embrigadée dans des formations paramilitaires en Allemagne de l'est. On voit sur notre document un écolier baisant le drapeau d'une formation de «Jeunes pionniers» de la police populaire.

PARLANT À LA «JOURNÉE D'USTER»

Le conseiller fédéral Petitpierre défend l'attitude de la délégation suisse en Corée

Le chef du département politique fédéral répond aux attaques injustifiées lancées par les Chinois, les Tchèques et les Polonais

USTER, 21. — M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, chef du département politique, a prononcé un discours dimanche après-midi à l'occasion de la «Journée d'Uster».

Les Journées d'Uster sont devenues une tradition. Le 22 novembre 1830, 10,000 hommes et femmes se sont rassemblés sur le Zimiker, près d'Uster, pour revendiquer la liberté et l'égalité des droits des citoyens. Le mémorial d'Uster, qui a été remis au gouvernement, a atteint le but qu'il s'était donné, et, peu de temps après, les autorités cantonales ont été convoquées et une nouvelle constitution, ayant pour objet l'exaltation de la liberté, est née.

Dans son discours, M. Petitpierre s'est attaché essentiellement à analyser la position de la Suisse dans l'affaire de Corée.

Une question délicate

Ce n'est pas les yeux fermés que, le 13 juin 1953, le Conseil fédéral prit la décision formelle d'accepter que la Suisse fasse partie des deux commissions neutres. Il est évident qu'au moment où notre pays était sollicité d'accepter ces mandats, la première question que nous devions nous poser, et que nous nous sommes posée, était celle de savoir si notre neutralité traditionnelle nous permettait de répondre affirmativement, ou au contraire si elle devait nous engager

à décliner l'invitation qui nous était adressée.

Il n'y a pas de doute qu'aujourd'hui les pays, les peuples et même les continents. Cette solidarité n'est pas l'expression d'un sentiment; elle est inscrite dans les faits. Un événement comme la guerre de Corée n'avait pas un caractère exclusivement local. La prolongation de la guerre, son extension pouvaient menacer la paix dans le monde entier. La Suisse, comme les autres pays, avait un intérêt à ce que cette guerre prit fin. L'armistice, en mettant un terme aux hostilités, était une étape vers la paix. La convention qui réglait les conditions d'armistice prévoyait le recours à des États neutres, sans l'intervention desquels certaines clauses de l'armistice ne pouvaient être remplies. D'où l'appel adressé à la Suisse et à quatre autres pays tous considérés par les deux belligérants comme neutres dans le conflit de Corée.

Des distinctions nécessaires

Sans doute, a ajouté M. Petitpierre, il y a des distinctions à faire sur le caractère de la neutralité de chacun des pays représentés au sein des deux commissions en Corée. Deux d'entre eux avaient conclu des alliances militaires avec une puissance étroitement liée avec un des belligérants auquel elle fournissait du matériel de guerre. La neutralité de la Suède et de l'Inde était aussi d'une autre nature,

puisque ces deux pays, à l'encontre de la Suisse, sont membres des Nations Unies et jouent un rôle souvent actif dans la politique internationale. Mais ces deux pays, comme la Suisse, n'ont pris jusqu'à présent aucun engagement militaire et pratiquent aussi une politique générale de neutralité.

Depuis la fin de la guerre, a relevé l'orateur, on a contesté souvent que la neutralité soit encore possible dans un monde divisé comme celui d'aujourd'hui. Elle aurait perdu toute signification et toute justification. Sans doute, il est plus difficile actuellement que jadis de faire comprendre et admettre notre neutralité. Nous nous y sommes constamment et cela avec succès, précédemment parce que nous avons démontré que la neutralité avait aussi des côtés positifs, qu'elle ne s'opposait pas à la collaboration de notre pays à des tâches internationales et qu'elle pouvait aussi être mise au service de la paix.

Le Conseil fédéral est arrivé à la conclusion que notre neutralité, non seulement nous autorisait à accepter, mais encore nous faisait un devoir d'accepter.

Les relations entre la délégation suisse et le Conseil fédéral

Une question de caractère interne s'est posée, a ajouté l'orateur, qui n'est pas sans importance: c'est celle des relations entre la délégation suisse et le Conseil fédéral. Plus particulièrement, la délégation agit-elle au nom du gouvernement et pour son compte? La réponse ne peut guère faire de doute. Le Conseil fédéral a été sollicité de désigner un membre dans la commission neutre de rapatriement, ainsi que ses collaborateurs.

(Lire la suite en dernières dépêches)

On a voté hier en Yougoslavie

Mais bien entendu, l'électeur n'avait pas le choix entre plusieurs listes

BELGRADE, 22 (Reuter). — Les élections en Yougoslavie ont été favorisées dimanche par un temps chaud et ensoleillé.

Le président Tito a déposé ce matin à 9 heures son bulletin, dans l'arrondissement de Belgrade, où sa candidature était unique. A 14 heures, Radio-

Belgrade annonçait que 65 % des électeurs avaient déjà rempli leur devoir civique. Les urnes étaient ouvertes de 7 h. à 19 heures.

Les villes et les villages étaient, dimanche, pavés de drapeaux yougoslaves et de drapeaux rouges. Toutefois, la ville de Topola, en Serbie, où se trouve le manoir de la famille royale des Karageorgevitch, avait arboré moins de drapeaux que d'habitude. Des paysans, en colonnes ininterrompues, se sont rendus aux urnes. Nombre d'entre eux étaient vêtus d'épaisseaux peaux de mouton et chaussés des traditionnelles sandales de cuir.

Dans les bureaux électoraux, de nombreux citoyens s'informaient de ce qu'ils devaient faire. On remettait à chacun d'entre eux un bulletin avec le nom du candidat à l'Assemblée nationale et une carte d'électeur pour le parlement régional. Puis, l'électeur se rendait dans une cabine vide, où il pouvait compléter à son gré les bulletins. Il revenait ensuite au bureau, où il déposait ses bulletins dans les urnes déposées devant les fonctionnaires chargés de veiller aux opérations.

Les autorités déclarent que les analphabètes n'ont présenté aucune difficulté particulière, car il était permis aux membres de leur famille de les aider à remplir leur devoir civique.

(Lire la suite en 7^{me} page)

LES ÉCHOS DU Monde

Le genre humain aurait bientôt fini de se multiplier

Le Dr W. S. Woytinsky et sa femme viennent d'achever une étude sur la population du globe et d'en communiquer les résultats au «Fonds du XX^e siècle» et à la «Fondation Rockefeller», qui leur ont fourni l'argent nécessaire.

Leurs conclusions sont de nature à rassurer ceux qui, jusqu'ici, s'inquiétaient de voir le genre humain se multiplier si rapidement.

Comme on sait, la population de la terre a quadruplé pendant ces cinq cents dernières années. Elle est actuellement de 2,5 milliards d'âmes et atteindra les 4 milliards au début du siècle prochain. C'est alors que, selon les Woytinsky, elle se stabilisera probablement.

Mais, sur quoi fondent-ils leur opinion? Ils ont constaté que l'Amérique du nord, le nord-ouest et le centre de l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont déjà maintenant un taux de natalité notablement au-dessous du niveau nécessaire pour que leur population se maintienne à son stade actuel. L'Égypte, l'Afrique centrale, le Moyen-Orient, l'Amérique du sud et certaines régions de l'Asie sont en voie d'évoluer dans le même sens, bien que la natalité y soit élevée et n'ait montré pour le moment aucune tendance à baisser.

Le concours de la meilleure histoire

C'est l'humoriste français Cami qui a gagné le premier prix, au concours national italien de la meilleure histoire, qui s'est achevé récemment.

Sa «bien bonne», considérée comme la meilleure des cent quatre-vingt-trois, qui avaient franchi le barrage des éliminatoires, raconte l'histoire d'un journaliste qui, après sa mort, s'était vu refuser l'entrée du paradis, parce que de son vivant, il avait raconté trop de mensonges. Mais il s'était vu aussi refuser l'entrée de l'enfer, parce qu'il avait accompli trop de bonnes actions.

Alors, il se fixa dans une planète voisine, lança un nouveau quotidien et, grâce à son coupe-fil de presse, il lui fut désormais possible d'entrer et de sortir à son gré, sans payer, aussi bien au paradis qu'en enfer.

Quelque trente mille histoires comiques — les unes nouvelles, les autres connues, certaines d'un goût douteux — furent soumises au jury, dont la tâche était de «garder les douze meilleures pour la postérité».

Lorsque se disputèrent les finales, le jury était plutôt fatigué de tous ces récits humoristiques (à des degrés divers). L'un des membres du jury — un journaliste italien — déclara: «Si quelqu'un vient encore me dire un jour: «Avez-vous déjà entendu celle-ci?», je l'étrangle!»

A l'issue d'une réunion des syndicats communistes

La police parisienne arrête Benoit Frachon un des secrétaires de la C.G.T.

Un mandat d'arrêt avait été délivré contre lui il y a quelques mois déjà pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat

Plus de mille agents et inspecteurs participaient à cette «opération»

PARIS, 23 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, l'un des secrétaires généraux de la C. G. T., qui assistait à une réunion de l'Union des syndicats cégétistes de la région parisienne, et qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, a été arrêté à l'issue de cette réunion.

Cette arrestation s'est opérée sans incident. La voiture dans laquelle se trouvait le secrétaire général de la Confédération du travail, avec deux autres militants, a été stoppée à un barrage dressé à proximité de la rue où se tenait la réunion.

Le commissaire de police, chef de la brigade criminelle, escorté d'un petit groupe de gardiens de la paix, a fait arrêter l'automobile et ouvrir la portière. Le policier qui était porteur du mandat d'arrêt délivré il y a quelques mois contre M. Benoit Frachon, a demandé au secrétaire général de la C.G.T. de bien vouloir descendre.

M. Benoit Frachon est descendu aussitôt, en demandant à ses amis de rester calmes.

M. Benoit Frachon a été emmené dans une voiture de la police qui stationnait à quelques mètres et conduit

au siège de la police judiciaire où le mandat d'arrêt dont il faisait l'objet lui a été notifié.

La sortie des autres militants de la C. G. T. s'est effectuée dans un calme absolu. Le dispositif des forces de police comprenait un millier d'agents, 250 inspecteurs, dont plusieurs se trouvaient mêlés aux militants à l'intérieur de la maison des syndicats. Trente commissaires de police dirigeaient les opérations.

Une discrète surveillance organisée par la police

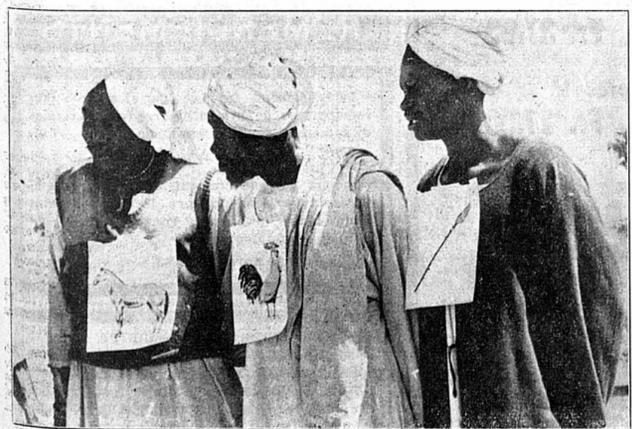
La présence du leader syndicaliste à cette réunion avait été annoncée dès la semaine dernière par la C. G. T.

Une discrète surveillance avait été organisée par la police avant la réunion, aux abords de la salle du congrès de l'Union des syndicats de la Seine.

Avant la fin de cette réunion, d'importantes forces de police avaient pris position devant la sortie de la salle.

(Lire la suite en dernières dépêches)

ÉLECTIONS ORIGINALES AU SOUDAN



Les élections générales pour l'élection du premier parlement soudanais battent leur plein, sous le signe de la rivalité anglo-égyptienne. Comme la plupart des indigènes sont analphabètes, il a fallu appliquer un système de vote pour le moins original. Les candidats se présentent à leurs électeurs avec un signe distinctif sur la poitrine. Les indigènes n'ont plus qu'à choisir, au bureau de vote, la vignette correspondante. On voit sur notre cliché les candidats «cheval», «coq» et «lance» au cours de leur tournée électorale.

AVIS OFFICIELS

Usine à gaz
Corcelles-Cormondrèche et Peseux

MISE AU CONCOURS

Nous mettons au concours un poste de **chauffeur de fours** (travail par équipes, dont un dimanche sur deux).
Les conditions d'engagement peuvent être obtenues au bureau communal de Peseux.
Les offres de service sont à adresser, d'ici au 30 novembre 1953, à l'Administration communale de Peseux.
Peseux, le 12 novembre 1953.

ENCHÈRES

5^{me} grande vente aux ENCHÈRES

sous le ministère du greffe du tribunal

au Casino de la ROTONDE Neuchâtel

Lundi 23 novembre 1953
Vente de 17 à 18 h.
Argenterie
Pendules
Tapis d'Orient
GALERIE PRO ARTE
Peseux-Neuchâtel

IMMEUBLES

Domaine à vendre

Les héritiers de Mme Olga Petro-Perret offrent à vendre le domaine dont ils sont propriétaires à la Ferrière à Saint-Sulpice. Ce domaine comprend un bâtiment de ferme et des terres d'une superficie totale de 54,488 m², y compris une petite forêt d'à peu près une pose. — Pour tous renseignements, s'adresser : Etude des notaires Georges Vaucher et André Sutter à Fleurier.

Etude de M^e Marcel Moser notaire, Saint-Imier

maison à vendre

On offre à vendre à Saint-Imier un bel immeuble locatif d'un bon rapport et bien situé avec commerces et atelier. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser au notaire soussigné chargé de la vente.
Par commission : M. Moser, notaire.

TELETRANSACTIONS
offre à vendre

Beaux terrains à bâtir

A la Coudre
A Hauterive
A Monruz
A Saint-Blaise
A Corcelles
A Cormondrèche
A Serrières
A Auvernier
A Colombier
A Bôle
A Boudry
A Cortaillod

Possibilités de lotissements
S'adresser à :
Télétransactions S.A.
Faubourg du Lac 2

terrain à bâtir

d'environ 5000 m². Vue imprenable. Adresser offres écrites à L. A. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belle chambre d'un ou de deux lits, 50 fr., centre, bains. Demander l'adresse du No 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, pour le 1^{er} décembre. Monruz No 28, 1^{er}, à droite.

Importante entreprise électrique de la Suisse romande cherche

JURISTE ou LICENCIÉ en sciences politiques

comme adjoint du chef de service du contentieux, langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand désirées. Adresser offres avec curriculum vitae détaillé, références, sous chiffres P. X. 40555 L. à Publicitas, Lausanne.

Couturières et ouvrières

connaissant la machine à coudre électrique seraient engagées tout de suite pour différents travaux intéressants. Tél. 5 28 23.

La Société des Forces Electriques de la Goule S.A. à Saint-Imier, cherche un

CHEF DE BUREAU TECHNIQUE

On demande technicien-électricien diplômé, expérimenté dans la construction et l'exploitation des installations de production, réseaux H.T. et B.T., si possible de langue maternelle française. En cas de convenance, place stable et affiliation à la caisse de pensions. Faire offres manuscrites, accompagnées de copies de certificats.

SOMMELIÈRE

Jeune sommelière active, honnête et présentant bien est demandée dans un bon café de la ville. Adresser offres écrites à V. N. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Affaire intéressante

à céder pour le canton de Neuchâtel. Articles de vente facile, massive et de bon rendement. Faire offres sous chiffres P. K. 21046 L., à PUBLICITAS, LAUSANNE.

Cuisinière-Femme de chambre

Ménage de trois personnes cherche pour tout de suite, cuisinière-femme de chambre (gros travaux exceptés). Salaire et situation intéressants. Faire offres à Mme Georges Chabloz-Perret, Sapins 8, Le Locle. Tél. 3 14 41.

METALLIQUE S. A.,
fabrique de cadrans,
20, rue de l'Hôpital, Bienne,
cherche des

chefs expérimentés

formation technique, âge 30 à 40 ans, sérieux, dynamiques, capables après mise au courant de diriger un atelier. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, références, prétentions et photographie.

Je cherche une **femme de ménage**

très soignée, deux matinées par semaine. Offres avec références sous C. L. 233 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille avec enfants cherche une gentille

jeune fille

sachant cuisiner et tenir un ménage. Entrée : le 1^{er} décembre ou à convenir. Faire offres : Téléphone 6 42 66.

DEM. D'EMPLOIS

Sommelière extra

cherche des remplacements pour deux à trois jours par semaine. Adresser offres écrites à I. L. 216 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSE

cherche place ou remplacement, accepterait éventuellement travail de bureau. Certificats à disposition. Libre tout de suite. Faire offres écrites à R. S. 262 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 ans cherche place

dans un ménage, tout de suite jusqu'au printemps 1954. Faire offres sous chiffres AS 7145 J aux Annonces-Suisse S. A., Bienne.

Jeune SUISSE ALLEMANDE

désirant apprendre le français cherche place à Neuchâtel comme aide au ménage ou pour garder un ou deux enfants. Vie de famille désirée. Adresser offres à Ruth Schönbolzer, Gasometersstrasse No 36, Zurich 5.

Heures de ménage

Dame cherche des heures régulières, l'après-midi. Quartier de Monruz. Tél. 5 69 08.

A VENDRE

A vendre d'occasion, mais en bon état, une **POUSSETTE DE CHAMBRE** et une poussette crème «Wisa-Gloria». — Mme Rosat, avenue de la Gare No 13, Colombier (Neuchâtel).

Bœuf haché

très avantageux
BOUCHERIE GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

Urgent

A vendre un beau piano brun, style moderne, cadre métallique, cordes croisées. S'adresser : rue du Doubs 31, rez-de-chaussée, la Chaux-de-Fonds.

A vendre faute de place un

jeu électrique

(occasion unique). Téléphone (038) 7 11 25.

A vendre du **FUMIER**

bovin au prix du jour, chez Aimé Matthey, Savagnier.

Passages bouclés coco

Beau choix

TAPIS BENOIT

Maillefer 20
Tél. 5 34 69

Votre avantage à l'étage

Choix à domicile sans engagement

A vendre une paire de **skis**

à l'état de neuf, longueur 2 m. 15, fixations Attenhofer, une paire de **SOUILLIERS DE SKI** semelles fibrane No 42, une

table de billard

réglementaire. S'adresser rue Louis-Favre 15, rez-de-chaussée. Tél. 5 35 09.

TAPIS

Beau grand milieu 275 x365, à l'état de neuf. Prix très avantageux. — Benoit, Tél. 5 34 69.

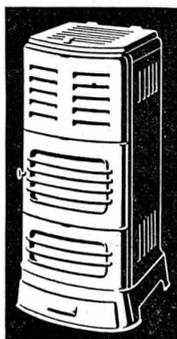
Fr. 140.-

salle à manger, une table à rallonges, six chaises, une desserte.
M. GUILLOD
Fleury 10 Tél. 5 43 90

DEM. A ACHETER

Je cherche des **skis**

d'occasions, longueur 190 à 205 cm. Adresser offres écrites à Z. Y. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

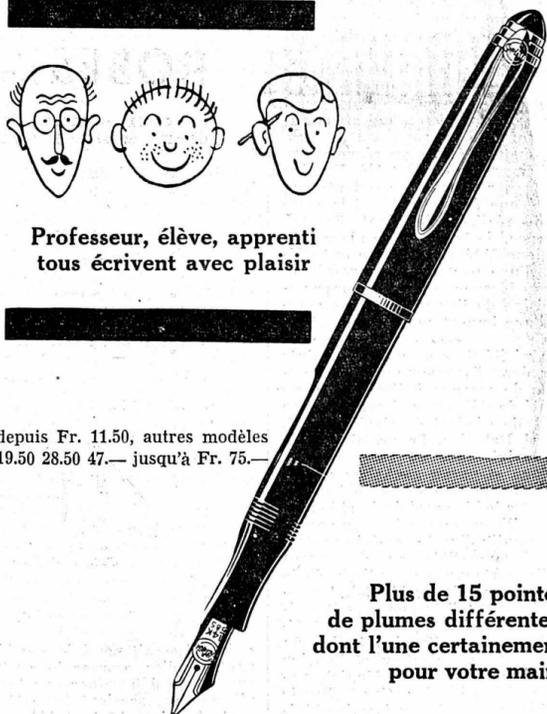


Granum à mazout

Aucune peine - Chauffe tout de suite
Fonctionnement sûr - Exécution très soignée

	225 m ³	350 m ³
	Fr. 775.-	935.-
Eskimo	160 m ³	200 m ³
	Fr. 520.-	685.-

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL



Professeur, élève, apprenti
tous écrivent avec plaisir

depuis Fr. 11.50, autres modèles
19.50 28.50 47.— jusqu'à Fr. 75.—

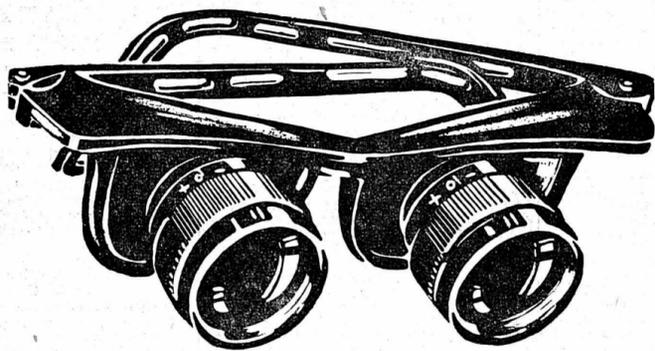
Plus de 15 pointes
de plumes différentes,
dont l'une certainement
pour votre main.

Seul **Seha** a un réservoir supplémentaire

**Hop Chaux-de-Fonds !
Hop Chaux-de-Fonds !**

Amis sportifs !
Une révélation sensationnelle !

TÉLÉVUE



1980

La lunette-jumelles pour le sport, le théâtre, les compétitions sportives.

Vous suivrez mieux les exhibitions de vos favoris avec notre lunette-jumelles à optique réglable.

Assurez-vous dès aujourd'hui une lunette-jumelles pour la grande rencontre du Wankdorf.

Envoi dans toute la Suisse

OSCAR WEBER

Grands Magasins Oscar Weber S. A., rue du Marché 10-12, Berne
Téléphone (031) 2 82 71

Pour avoir les pieds au chaud



GRAND CHOIX DE
bottes doublées chaudement
Fr. 39.80 Fr. 42.80 Fr. 49.80

Bottillons
à partir de **Fr. 37.80**

Après-ski
à partir de **Fr. 27.80**

J. Kurth

Seyon 3 NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

MARIAGE

Jeune agriculteur, joli garçon, très aisé, 22 ans, possédant domaine, auto, désire connaître une jolie jeune fille honnête aimant la nature, si possible avec avoir. Pas de gros travaux, uniquement s'occuper de son ménage. Ecrire case 442, Neuchâtel 1.

PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discretion garantie. Service de Prêts S. A. Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

JOUETS

La Grappilleuse adresse son appel spécial en vue de son étalage de Noël. Elle recevra avec reconnaissance jouets et objets divers. Merci d'avance.

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera toute satisfaction

MÉCONTENT de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
André WESSNER, Liserons 9 - Tél. 5 46 89

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Mady WENGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant ces jours douloureux.

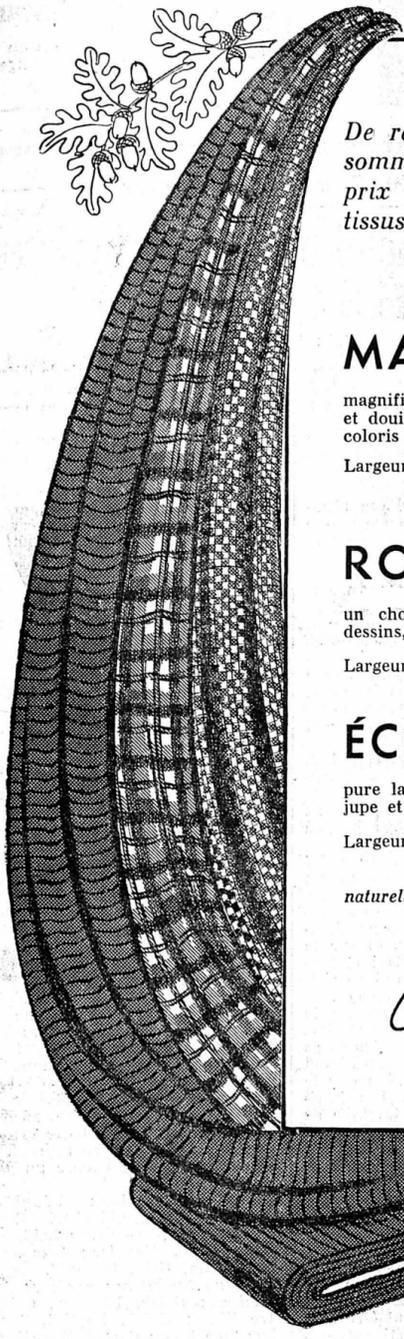
Saules, le 19 novembre 1953.

Madame Jacques UHLER-SCHOTT, Monsieur Fred UHLER, Monsieur et Madame Jacques UHLER-WALTER, Monsieur et Madame Pierre UHLER-STRADELLA, le docteur et Madame Guy LANINI, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages de sympathie qui leur furent adressés à l'occasion du décès de

Monsieur Jacques UHLER-SCHOTT expriment leurs remerciements à tous leurs amis et connaissances.
Neuchâtel, le 23 novembre 1953.

OSRAM 100 watts
beaucoup de lumière pour peu d'argent

La lampe appropriée pour la chambre familiale et la cuisine, pour la chambre à coucher et la chambre des enfants ainsi que pour la salle de bain.



De retour d'un voyage d'achat, nous sommes à même de vous offrir à des prix très avantageux de splendides tissus pure laine.

QUELQUES EXEMPLES :

MANTEAUX
magnifique pure laine, chauds et douillets, dessins fantaisie, coloris de saison
Largeur 140 cm. **16⁸⁰**
Le mètre 20,80, 19,80 et

ROBES pure laine
un choix splendide de nouveaux dessins, écossais et rayures
Largeur 90 cm. **8⁹⁰**
Le mètre

ÉCOSSAIS
pure laine, teintes mode pour la jupe et la robe
Largeur 90 cm. **5⁹⁰**
Le mètre

naturellement

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL



Pour les

VITRINES et décorations DE NOËL

PAPIERS ET CARTONS OR ET ARGENT

OUATE DIAMANTÉE EN ROULEAUX

DIAMANTINES OR ET ARGENT

CARTONS ONDULÉS DE TOUTES COULEURS

Nouveauté américaine
Neige
en plaques et sujets découpés

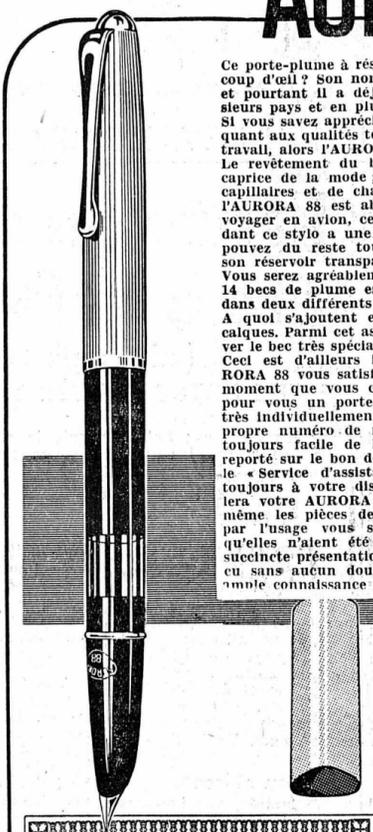


TOUT pour bébé
grand choix
C. BUSER FILS
« AU CYGNE »
Faubourg du Lac 1
Tél. 5 26 46
NEUCHÂTEL

AUTO
«Opels», décapotable, 6 CV, modèle 1937, bon marché. Ecrire à O. U. 222 au bureau de la Feuille d'avis.

VARICES
Bas élastique ou coton
1re qualité
A. DEILLON
Neuchâtel - Môle 3
Tél. 5 17 49

AURORA 88



Ce porte-plume à réservoir n'est-il pas sympathique au premier coup d'œil ? Son nom ne vous est peut-être pas encore connu, et pourtant il a déjà fait brillamment ses preuves dans plusieurs pays et en plus d'un million d'exemplaires. Si vous savez apprécier une ligne élégante et avez vos exigences quant aux qualités techniques de votre plus intime auxiliaire de travail, alors l'AURORA 88 est le porte-plume qu'il vous faut ! Le revêtement du bec de plume en or n'est pas un simple caprice de la mode ; il abrite un système raffiné de lamelles capillaires et de chambres de compensation, grâce auxquelles l'AURORA 88 est absolument étanche. Si vous êtes appelé à voyager en avion, ceel est d'importance primordiale. Et cependant ce stylo a une capacité de 1500 mmc. d'encre, dont vous pouvez du reste toujours constater le niveau au travers de son réservoir transparent. Vous serez agréablement surpris d'apprendre qu'une variété de 14 becs de plume est à votre disposition, dont chacun existe dans deux différents degrés d'élasticité : « flexible » et « moyen ». A quoi s'ajoutent encore 3 becs spécialement durs pour les calques. Parmi cet assortiment, vous ne manquerez pas de trouver le bec très spécial qui s'adapte parfaitement à votre main. Ceel est d'ailleurs indispensable, car il faut que votre AURORA 88 vous satisfasse à tous égards et sans réserve. Car du moment que vous choisissez un AURORA 88, ce ne sera pas pour vous un porte-plume à réservoir quelconque, mais bien très individuellement « votre AURORA 88 » conquis de son propre numéro de matricule, moyennant lequel il vous sera toujours facile de le reconnaître. Ce numéro est également reporté sur le bon de garantie ici reproduit et en vertu duquel le « service d'assistance AURORA 88 », qui est gratuit, est toujours à votre disposition. Ce « service » revisera et contrôlera votre AURORA 88 aussi souvent que vous le désirez, et même les pièces de votre stylo qui pourrissent se détacheront par l'usage et seront remplacées gratuitement, à moins qu'elles n'aient été visiblement abîmées par l'accident. Cette succincte présentation déjà de l'AURORA 88 vous aura convaincu sans aucun doute qu'il vaut bien la peine de faire plus ample connaissance de cet intéressant porte-plume à réservoir.

Vous trouverez AURORA 88 dans les bonnes papeteries suisses.

PRIX :
Stylo avec capuchon en plaqué or laminé Fr. 54.—
Stylo avec capuchon en métal «Nikagrani» Fr. 43.—



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE :
WERNER KESSEL - Via Baroffio, 4 - LUGANO

Visitez-nous le samedi après-midi, nous aurons du temps pour vous



Jost S.A.
fabrique de meubles
Rue d'Aarberg 1. Tél. 23017 BIENNE-NIDAU

ERÈS-CORSETS
le magasin de la femme soucieuse de son élégance
Chavannes 3 Tél. 5 50 30

AVANT L'HIVER faites vérifier vos lunettes
Adaptation précise chez André Perret Opticien Epancheurs 9 NEUCHÂTEL



Un excellent sirop contre
REFROIDISSEMENT FIÈVRE TOUX BRONCHITE
Demandez à votre pharmacien un flacon de
Sirop du Grand-Hôpital
Mode d'emploi sur chaque flacon
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Formule de feu le Dr P. Hülliger, médecin - spécialiste, à Neuchâtel

WAAG
Miele
NOUVEAU
Essoreuse centrifuge électrique
1400 tours-minute, avec frein depuis Fr. 365.—
Certitude... de qualité
CH. WAAG, machines à laver
Pierre-a-Mazel 4 Tél. 5 29 14

Jeux automatiques
À vendre, droit de fabrication d'un nouveau jeu pour restaurants et clubs, avec prototype. Modèle déposé. Pour traiter : adresser offres écrites à L. A. 226 au bureau de la Feuille d'avis.

VEL* fait resplendir la vaisselle —

plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer

VEL lave ma vaisselle tout seul et m'épargne un travail fastidieux !



Fr. 1.—, 2.50 et 5.50, en vente partout.



* VEL est doux pour vos mains.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO
par **EDGE TRÉMOIS**

« Tout est dit et l'on vient trop tard. » (La Bruyère.)

PROLOGUE
« En garde ! J'engage le fer ! »

CHAPITRE PREMIER
Rémiscences

— Mercredi 24 avril 1912 ! Saint-Gaston ! gamina Pierre Valroy en arrachant un feuillet au bloc-notes de son bureau.

— Mercredi 24 avril 1912 ! jour fatidique ! renchérit Ginette Valroy, sa jeune femme, en se penchant amoureuxment sur lui et en proférant de ce mouvement pour lui dérober un baiser. Mercredi 24 avril 1912 ! Quatre heures de l'après-midi ! Je crois qu'il est temps... d'aller préparer le thé.

Tous deux éclatèrent d'un rire si-

byllin, tels deux collégiens qui se remémorent une bonne farce. Ils étaient aussi charmants l'un que l'autre. Lui, 27 ans, elle 25. Cheveux châtain, yeux bleus, contre cheveux blonds, yeux marrons d'Inde.

Tous deux sveltes, fins, subtils, aériens, heureux de vivre. Dans une pirouette, Pierre empoigna Ginette et lui rendit sa caresse, puis il la poussa dehors.

— A la cuistance, ma choute. Va chercher le thé !

Il y avait exactement deux ans, jour pour jour, que Pierre Valroy, jeune et brillant inspecteur de la P. J., et Ginette Najac s'étaient mariés en l'église Saint-Théodore de Marseille, au milieu d'une chaude et sympathique affluence.

Et dans quelles circonstances, mon Dieu ! A cette époque, Pierre Valroy, en dépit de ses vingt-cinq printemps, était déjà célèbre. Ne venait-il pas de démêler de main de maître l'écheveau plus qu'embrouillé du mystère corse des Agriates ? Succès considérable pour lui, puisque, au surplus, l'assassin de Francis Chevré n'était autre que le fameux Paul Pérignon, dit P. P., son ennemi personnel.

Les Valroy et les Pérignon étaient d'ascendance normande. Ils avaient habité, pendant de longs siècles, des villages voisins d'Honfleur.

Leur querelle initiale se perdait

dans la nuit des temps. Elle s'était poursuivie, mêlée de trêves. Sous Robert le Diable, disait-on, un Valroy avait épousé une Pérignon pour mettre fin à une rivalité commencée avant la conquête normande, dans les environs de Goteborg, et sous Louis XIV, affirmait-on aussi, une Valroy de Saint-Gatien s'était mariée d'amour avec un Pérignon de Pardeville, fils d'un président à mortier de la généralité de Rouen. Réconciliation éphémère.

Pendant la Terreur, un Pérignon avait péri sur l'échafaud, victime de ses convictions royalistes, tandis qu'un Valroy, épris des idées nouvelles, avait été fait capitaine sur le champ de bataille de Valmy.

Enfin, en 1878, un Pérignon, Paul Pérignon, qui avait d'ailleurs très mal tourné et avait été renié pour cela par sa propre famille... avait écopé dix ans de travaux forcés pour faux et usage de faux, grâce à la perspicacité d'un certain Pierre Valroy, inspecteur de la P. J.

Dès lors, la lutte avait perdu son caractère de rivalité de famille pour devenir une lutte personnelle.

Chien contre loup.

En 1899, l'inspecteur Pierre Valroy avait payé de sa vie son habileté professionnelle. Mais Paul Pérignon l'avait suivi dans la tombe en 1901, la lutte avait repris entre leurs enfants, les néos Pierre Valroy et Paul Pérignon.

Car, de toute antiquité, les Valroy s'étaient toujours prénommés Pierre et les Pérignon Paul.

Déjà le nouveau Pierre Valroy avait démasqué par deux fois le nouveau Paul Pérignon, fils de l'assassin de son père — mais deux fois aussi, à la dernière seconde, Paul Pérignon lui avait échappé.

Excès de correction peut-être de part et d'autre, chacun des adversaires se plaisant à reconnaître la valeur de son rival, Pérignon avait même poussé la courtoisie jusqu'à proposer une trêve loyale à Valroy, qui désirait se marier.

Une trêve, qui devait durer deux ans « jour pour jour », à compter du mariage de Pierre Valroy et qui, par conséquent, prenait fin aujourd'hui même.

L'inspecteur principal Jacques Lecouivreur, élève de Pierre Valroy père, avait suivi avec autant d'intérêt que d'émotion les péripéties des joutes précédentes.

Il était persuadé que la lutte allait reprendre entre Valroy et Pérignon au terme fixé et avait ménagé du mieux qu'il avait pu, durant les derniers mois, les forces de son jeune inspecteur.

Voilà pourquoi, malgré les réclamations de Pierre, il avait refusé de l'employer tout dernièrement à la recherche et à la capture de la bande à Bonnot.

Pierre Valroy avait donc pu, ces

derniers temps, profiter largement du home charmant que sa Ginette, femme de goût, lui avait créé. Un délicieux rez-de-chaussée, 39, rue François-Gérard, une rue nouvelle, en plein Auteuil, une rue encore envivonnée de jardins.

Certes, ils n'étaient guère riches, ces sympathiques époux. Cultiver des terres en Normandie, construire des navires pour les marins d'Honfleur, gagner des galons sur les champs de bataille ou se faire tuer en poursuivant des criminels ne conduit pas à la fortune. Telles avaient été, de temps immémorial, les occupations des Valroy. Quant aux Najac, de Toulouse, transplantés un jour à Marseille, ils avaient été, de père en fils — comme le sont par goût les gens du Midi — des fonctionnaires modèles, ce qui ne procure pas non plus l'opulence.

Le dernier en nom des Najac, le père de Ginette, avait fini comme commis principal des douanes et vivait actuellement de sa retraite, boulevard Dugommier, à Marseille.

Le jeune ménage n'avait donc pour toutes ressources que les appointements de Pierre.

Cela n'avait pas empêché Ginette d'avoir réalisé des merveilles. Un studio avant la lettre, un coin charmant, un revarium où l'on a tout à portée de la main ; de grands fauteuils profonds, des rayons bas cou-

rants au long des murs et portant les livres préférés, des rayons surmontés de tablettes garnies de lampes aux féminins abat-jour. Dans un angle, près d'une baie s'ouvrant sur des jardins, une table à jeu Louis XVI, servant aussi aux repas et agrémentée de deux chandeliers d'argent aux lumières électriques voilées de rose.

En face, le bureau de Pierre continué par un fichier moderne et métallique.

Dans le fond de la pièce, au-dessus d'un divan encastré dans une alcôve, un portrait de femme — Ginette Najac, jeune fille — une esquisse de J.-G. Domergue, un ami des jeunes époux.

Le reste de l'appartement se composait d'une antichambre, d'une cuisine et d'une salle de bains.

Valroy était ravi de son installation, chef-d'œuvre dû à sa femme. Néanmoins, ces jours derniers, quand, étendu mollement dans l'un de ses confortables fauteuils, il voyait entrer Ginette poussant comme aujourd'hui une table à thé roulante, il lui montrait plaisamment le poing.

— Grâce à toi, je m'enroule ici ! Les coins spirituels de la bouche de Ginette — une Toulousaine blonde aux yeux mordorés — se relevaient alors et elle ripostait : — Tu verras ça le 24 avril 1912 ! (A suivre)



La dernière semaine de novembre (du lundi 23 au samedi 28) nous remettrons à chaque enfant sage de nos clients un ravissant calendrier de l'aveugle, dévoilant chaque jour précédant Noël un nouveau secret sous ses petites fenêtres. Venez à temps! Bien que nous en ayons fait imprimer une quantité énorme, ces calendriers seront bientôt tous distribués.

La magnifique exposition „MERCURE“ de Noël

sera pour tous une source de plaisir. Vous y trouverez une multitude de petits cadeaux pour la Saint Nicolas et mille douceurs! N'oubliez pas d'amener vos enfants, ils seront les bienvenus! Les superbes décors de nos vitrines de fête constituent un spectacle ravissant.



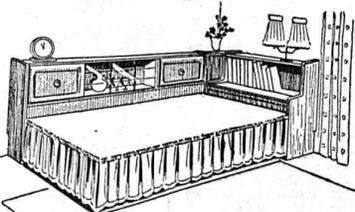
Neuchâtel : Rue du Seyon 2, Tél. 5 11 97

Tous les jours belles POULES

fraîches du pays pour le riz ou le ragout à Fr. 2.50 et 3.— le 1/2 kg.

LEHNHERR

Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92
Gros Détail
On porte à domicile Expéditions à l'étranger



Entourage de divan du plus bel effet; donne à la chambre du jeune homme ou de la jeune fille un aspect de bien-être et d'élégance

VISITEZ NOS VASTES EXPOSITIONS!

J. Skrabal S.A.

Fabrique de meubles, Peseux

Demandez notre catalogue gratuit





Les eaux
qui
décongestionnent
le foie
et
équilibrent
la
nutrition



Sur le champ toute odeur s'enfuit grâce au merveilleux Piccali!

...le désodorant vaporisé d'un effet immédiat

Le flacon original Fr. 3.—
Remplissage Fr. 2.60
La bouteille de 1/2 l. Fr. 7.50
Le vaporisateur (ne s'achète qu'une fois) Fr. 1.20



Piccali

Un produit de la maison A. SUTTER, Mönchwilten/TG
En vente dans les drogueries

Une adresse sérieuse

Nos vitrines ne sont qu'un petit aperçu de notre immense choix. Nous vous invitons à vous documenter sans engagement, à comparer et à visiter nos magasins. Du tapis simple et de bon goût au tapis le plus fin, le tapis utile et confortable vous le trouverez chez

Spichiger

R. Spichiger S. A. - Neuchâtel
Nouveautés : en dessins bouclé, moquette
Nouveau choix de tapis d'Orient
Bibels hindous

Grand choix de crèches complètes
Pas de Noël sans crèche

Etables Personnages seuls
Papier rocher
Mlle JACOB
3, rue de l'Oratoire (Berclès)

Meilleure qualité
Prix modiques
Choix énorme

Meubles
acompte 10% seulement
et des mensualités selon vos moyens. Pas de caution ni formalités.

toujours plus avantageux

MOBILIA S. A.
Biènné - Mettlenweg 9b

Tous les lundis dès 16 heures
boudin à la crème et saucisse grise
Blut und Leberwurst
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Hofmann
rue Fleury 20

Belles châtaignes

15 kg. par poste 7 fr.
30 kg. par chemin de fer 12 fr. 60.

Noix nouvelles
5-10 kg. 1 fr. 30 par kg. plus port.
Gius. Pedrioli, Bellinzona.

Fromage de chèvre
H. Maire, r. Fleury 16

75^{cts}

Pril
détend leau pour nettoyer

CARTES DE VISITE au bureau du journal

LA CLINIQUE D'HABITS



nettoie répare transforme retourne stoppe impeccablement tous vêtements de dames et messieurs

NEUCHÂTEL (Immeuble chaussures Royal) Envois postaux (4me étage, ascenseur). Tél. 5 41 23

N'ATTENDEZ pas la neige pour faire **RETOURNER** votre manteau d'hiver ou mi-saison

Prix : Fr. 68.— + Fr. 5.— démontage
NETTOYAGE... à SEC et CHIMIQUE (teinture).
REPARATION... de tous VÊTEMENTS USAGÉS.
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.

Pitteloud TAILLEUR

ATTENTION!!! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage!

LA PATINOIRE de Neuchâtel

Etre bien équipé et s'entraîner régulièrement, c'est jouir pleinement du patinage. **EST OUVERTE**

LES BONS ARTICLES de SPORTS **ROBERT-TISSOT** **SPORTS**
Tél. 5 33 31
Saint-Maurice 5

LAITERIE - EPICERIE

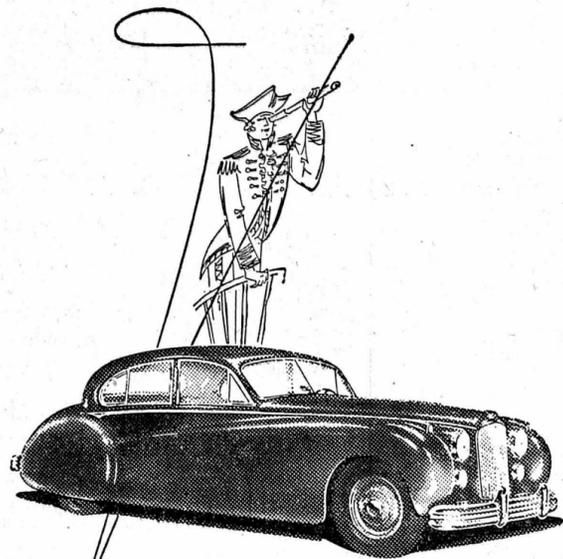
RENÉ GEISER

Monruz 21 Tél. 5 52 47

Très vite et à peu de frais vous pouvez APPRENDRE A PATINER
Faites-vous recevoir membre du **CLUB DES PATINEURS DE NEUCHÂTEL**
Parents, inscrivez vos enfants dans la Section des pupilles
Leçons et entraînement gratuits
Nombreux avantages
Pour renseignements, s'adresser à la caisse de la patinoire, tél. 5 30 61

TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL Tarif réduit pour la PATINOIRE. Aller et retour 60 c. Enfants 30 c. Pour les abonnés: cartes personnelles à Fr. 3.75 (50% de réduction)

Pour les patins comme pour le hockey **JIKA-SPORTS** Vous équipe du plus petit au plus grand



Fr. 20.500.—

aste comme un océan
Spaciosa comme une Jaguar

5. La Jaguar offre six places confortables et un immense coffre pour un volume important de bagages. Voyager dans une belle voiture pour son agrément ou pour ses affaires, c'est être assuré à la fois de son confort, de son plaisir et de sa sécurité.



Demandez aujourd'hui même un essai sans engagement.

JAGUAR

Jean-Pierre NUSSBAUMER
Avenue Léopold-Robert 100, LA CHAUX-DE-FONDS

Plus de mains glacées... Plus de couche de glace opaque contre le pare-brise... grâce au chauffage **BOSCH**

avec dégivreur. Même par les froids les plus rigoureux, le chauffage BOSCH vous assure une température agréable dans votre voiture et un dégivrage absolu du pare-brise.

Pensez à temps aux ennuis de la mauvaise saison et n'hésitez pas à équiper votre voiture d'une installation de chauffage BOSCH.

AUTO-MAGNETO S.A., 78, rue de Lausanne. GENÈVE. tél. 2 61 46



BON

Veillez me faire parvenir sans engagement prospectus et offre concernant le chauffage BOSCH pour voiture.

Nom :

Rue :

Ville :

A retourner sous enveloppe affranchie à AUTO-MAGNETO S. A., Produits BOSCH, case postale, Genève 2.

GRÂCE À FAB, DU LINGE PLUS PROPRE ET PLUS BLANC que jamais!

Vraiment plus propre et plus blanc que jamais! FAB élimine la saleté la plus tenace, mieux et plus vite que d'autres produits de lavage réputés. Une seule cuisson suffit à enlever les taches. Le linge devenu grisâtre au cours des années devient de plus en plus blanc après chaque lessive au FAB.

Vraiment plus rapide que jamais! On n'a encore jamais vu un produit de lessive qui élimine aussi vite et aussi bien n'importe quel genre de saleté. FAB dissout en quelques secondes les taches grasses ou charbonneuses, les restes d'aliments, les restes de savon, les dépôts calcaires et même le cambouis des salopettes.

Rinçage infiniment simplifié! D'où grande économie de travail et de peine. Produits à adoucir et à rincer et bleu de lessive désormais superflus! Adoucir l'eau... tremper... dégrossir... blanchir... rincer... FAB tout seul supplée à toutes ces opérations, c'est fabuleux!



crée un nouveau degré de propreté

paquet original en vente partout **1.45**



Colgate-Palmolive S.A., Zurich

Un peu de Paris...

Ce qu'il y a de mieux en permanente...
(véritable indéfrisable à l'huile)

Coiffure «ROGER»

Moulin Neuf Tél. 5 29 82

recommandé par ses clients

L'UNION

Fondée en 1828

assure :

- l'incendie
- les accidents
- les autos
- les transports
- les risques divers
- la vie humaine

Agence générale pour le canton

René HILDBRAND

22, faubourg de l'Hôpital
Neuchâtel - Tél. 5 44 63

DÉCOUPAGES

en tous genres, de toute matière (bois, paxatex, aluminium, cuivre, laiton, argent, or, etc.), sont exécutés avec soin et précision par spécialiste. Tous renseignements : Case postale 344, Neuchâtel 1.

Fonderie de métaux

R. Barbier, Cortaillod

Bronze - Laiton - Aluminium

Prompte livraison aux meilleures conditions

COUVERTS DE TABLE

argent massif et métal argenté depuis Fr. 54.- la douzaine

P. Matthey

Orfèvre
Horlogerie
Bijouterie
Seyon 6

RÉPARATIONS urgentes

TÉL. 5.45.21

Elexa

ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHÂTEL

RÉPARATIONS

d'outillages, appareils et moteurs électriques de toute fabrication avec devis par

PERLES

SERVICE DE RÉPARATIONS, LAUSANNE
6, Croix-Rouges - Tél. (021) 23 72 44

NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ POUR VOUS 5 belles occasions du jour

- « Ford » de luxe
6 cyl., 1949, 19 CV., superbe coupé, deux portes... Fr. 4200.-
- « Ford »-France
1948, 11 CV. noire, changement de vitesse au volant Fr. 1200.-
- « Simca 9 » Aronde
1952, 6 CV., très soignée, 26,000 km. Fr. 6000.-
- « D.K.W. » Ifa
1951, 5 CV., 3 cyl., ayant roulé 7200 km., avec garantie.
- « Peugeot 202 »
1948, 6 CV., peinture neuve noire, en bon état mécanique Fr. 1900.-

AUTO-ÉCOLE

«Peugeot» 203

Enseignement pratique et théorique

ROGER TERREAUX

NEUCHÂTEL - Chemin des Valangines 9
Tél. 5 61 96

Nul n'est prophète en son pays et pourtant nous avons du rouge de Neuchâtel qui vaut et dépasse en bouquet, finesse et qualité, bien des «grands chevronnés».

Aux Halles, centre gastronomique.

Sansilla gargarisme

contre gorge enflammée

Extrait du livre d'or du RESTAURANT DU THÉÂTRE

Neuchâtel, ville de vieux passé, aimable et accueillante, tradition culinaire conservée par le RESTAURANT DU THÉÂTRE et dont Brillat-Savarin eût été fier.

Assurances Incendie, Vol Eaux, Glaces

MOBILIERE SUISSE

Agence générale - Neuchâtel
Rue du Bassin 14
PAUL FAVRE

JEUDI 3 DÉCEMBRE 1953

RÉGITAL

CLARA HASKIL

Location chez HUG & Cie. Tél. 5 72 12

Stauffer

Horloger de précision répare bien

Atelier et magasin
St-Honoré 12
Tél. 5 28 69
NEUCHÂTEL

URGENT

Je cherche un emprunt de 1000 à 1500 fr. Remboursement et intérêts très intéressants. Gages à disposition. Faire offres tout de suite à G. J. 227 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle souplesse!

Incomparable

la VW!

Son carburateur inversé avec pompe d'accélération augmente la souplesse du moteur et lui assure des reprises rapides. Sa tenue de route et sa sécurité sont encore accrues par l'assouplissement de sa suspension, son centre de gravité très bas et sa direction ultra-douce. Le modèle de luxe comporte une boîte de vitesses synchronisée.

Vraiment incomparable, cette VW!

Modèle normal dep. Fr. 5575.-
Modèle de luxe dep. Fr. 6575.-
y compris chauffage et dégivreur

CUISTO

l'aide rapide pour la cuisine; mélange, coupe, brasse, bat, hache, moule et fait de la purée.

vous donne, en un seul appareil - presse à fruits - hache-légumes - râpe à noix et à fromage. Simple et pratique à manier.

Toute ménagère désire, pour sa cuisine, le puissant moteur CUISTO pour les nombreuses possibilités qu'il offre. CUISTO facilite le travail et permet d'apporter d'heureuses variations dans les menus. CUISTO est de la bonne qualité suisse.

L'appareil auxiliaire le plus récent, la petite machine de boulangerie et de pâtisserie, prépare pour vous en quelques minutes, grâce à son balai à double rotation, la pâte à levain ou à gâteau, les crèmes au beurre, la pâte à cake ou à petits fours, la crème fouettée, la purée de pommes de terre, etc. Autres accessoires: machine à hacher la viande, appareil à fabriquer les nouilles, etc.

Le prospectus vous sera envoyé par:

Ed. Gerne Leimbachstrasse 38 Zurich
Tél. (051) 45 41 45

LA COMPAGNIE DES MONTRES LONGINES, FOURNISSEUR DE:

KLM
Swissair
Pan American Airways
American Overseas Airways

crée pour vous des modèles élégants de haute précision.

Le prix du temps vaut bien le prix d'une

LONGINES

LA VIE NATIONALE

M. Petitpierre parle de l'attitude de la délégation suisse en Corée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La délégation agit donc, en principe, d'une manière autonome, c'est-à-dire sans demander des instructions...

L'emploi de la force

Dans le problème fondamental de l'emploi de la force, le Conseil fédéral a tenu à faire connaître aux gouvernements...

L'Union suisse des paysans se prononce pour le projet de réforme des finances du Conseil fédéral

BERNE, 22. — Sous la présidence du conseiller national Reichling, l'Union suisse des paysans a tenu à Berne, son assemblée annuelle de délégués...

L'agriculture suisse et les problèmes actuels

Puis, le directeur de l'Union, M. Jaggi, et son vice-directeur, M. A. Borel, firent des exposés...

Les radicaux vaudois contre la réforme des finances

MORGES, 22. — Le congrès cantonal du parti radical vaudois réuni, dimanche, sous la présidence de M. Jean-Pierre Paderjani...

Les radicaux soleurois également

BALTHAL, 22. — Réuni sous la présidence du conseiller national Karl Obrecht, le congrès du parti radical du canton de Soleure...

On doit s'élever énergiquement contre les critiques sans fondement émises dans ces documents, comme aussi contre les attaques dont notre délégué, ainsi que ses collègues suédois et indiens...

Le Conseil fédéral est décidé à ne pas se laisser émouvoir par des critiques déplacées et qu'il sait injustifiées. Ces critiques ne sauraient détourner le délégué suisse de la ligne droite qu'il suit...

Après la participation de la Suisse aux commissions neutres de Corée, on a évoqué Nicolas de Flue et les paroles pleines de sagesse et toujours résonnantes qu'il adressa au Congrès confédéral...

M. Petitpierre, dans sa péroraison, a déclaré qu'en acceptant de participer aux deux commissions neutres de Corée, la Suisse est restée fidèle à sa politique traditionnelle.

Après un terrible accident d'autos en pays glaronais

SIEBEN, 22. — Le grave accident d'automobiles qui s'est produit dimanche dernier, le 15 novembre, entre Reichenburg et Bilten, qui avait déjà causé la mort de quatre personnes, vient de faire une cinquième victime.

Un déraillement sur la ligne du Gothard

LUCERNE, 22. — Samedi, vers 11 heures 30, les deux derniers wagons d'un train de marchandises ont déraillé à la gare de Wassen, interrompant le trafic ferroviaire sur les deux lignes.

Trois fois millionnaire de l'air

ZÜRICH, 23. Samedi, en rentrant de New-York par avion, M. Albert Renner, steward tessinois de la Swissair, accomplissait son troisième millionnaire kilomètre.

Un cambriolage à main armée au château de Monclay (Doubs)

BESANÇON, 23 (A.E.P.). — Un cambriolage à main armée a été commis, la nuit de samedi à dimanche, au château de Monclay (Doubs), propriété de la comtesse de La Garde.

Plusieurs bandits masqués se sont attaqués à la cuisinière et au jardinier, M. Contet, qui se trouvait dans la cuisine du château. Les menaçant de revolvers, ils les ligotèrent et arrachèrent les fils du téléphone.

Un compare qui se trouvait à l'extérieur, les rejoignit et toute la bande se mit à fouiller les pièces, fracturant un coffre-fort. Ils répartirent un heure plus tard, cependant que les deux prisonniers alertaient la gendarmerie de Reclongne.

D'après les premiers renseignements, il semble que les gangsters connaissent parfaitement les lieux. Des bijoux d'une valeur approximative de 300,000 francs français auraient disparu.

allumons d'abord une gexas FILTRE 20 CIGARETTES 75 cts

Chronique régionale

VIGNOBLE COLOMBIER

Violente collision entre un motocycliste et une auto

Samedi, à 12 h. 30, un motocycliste de Boudry, M. Jean-Louis Troyon, fils du chef de poste de gendarmerie de Boudry, rentra à son domicile à motocyclette quand, sous les casernes, une voiture chaux-de-fonnière, pilotée par M. Nydegger, lui coupa brusquement la route.

Le motocycliste vint se jeter contre le flanc de l'auto et le choc fut si violent que M. Troyon fut projeté à 12 mètres de distance sur la chaussée. Il fut relevé avec un doigt de la main droite cassé, le poignet gauche également cassé, et des blessures aux genoux et à un pied. Il fut transporté à l'hôpital Poutalès.

La motocyclette est hors d'usage.

Conseil général (c) Notre parlement s'est réuni, vendredi 20 novembre, sous la présidence de M. Jean Zaugg; 35 conseillers avaient répondu à l'appel.

École secondaire régionale. — A l'unanimité, l'adhésion de la commune au projet est adoptée et le Conseil communal est habilité à signer la convention. Cela chargera le budget d'une somme supplémentaire de 10,000 fr. environ.

Traitements des employés. — Le Conseil communal après comparaison avec les communes voisines, propose une modeste augmentation pour chaque employé ou fonctionnaire; elle sera de 600 fr. pour la catégorie supérieure et de 300 fr. pour toutes les autres.

Station de pompage. — Un crédit de 105,000 fr., sous déduction des diverses subventions qui pourront être obtenues, est mis à la disposition du Conseil communal pour la construction d'une station de pompage.

Remplacement des conduites d'eau et d'électricité du haut du Creux du sable. — Un nouveau quartier, comptant actuellement une douzaine de maisons, s'étant créé au Creux du sable et au Crêt Mouchet, la conduite d'eau actuelle de 50 mm. trop faible, sera remplacée par une nouvelle de 100 mm.

CORMONDRECHE Fruits de l'arrière-saison

Un lecteur de Cormondreche nous signale que des pommiers, ayant fleuri une seconde fois pendant l'arrière-saison — ce qui arrive assez souvent — ont produit des pommes. C'est un fait extrêmement rare que, pour sa part, notre lecteur n'avait jamais constaté.

VAL-DE-TRAVERS Une très forte gelée

(c) La température a été particulièrement froide pendant la nuit de samedi à dimanche, ce qui a provoqué une très forte gelée blanche. Les routes, recouvertes d'un léger verglas, étaient dangereuses pour la circulation.

Au tribunal de police

(c) Dans son audience tenue aux Bayards, le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé de M. Ph. Mayor, assisté de M. Lucien Frasse, commis greffier, s'est tout d'abord occupé d'un accident de la circulation qui s'est produit au centre du village entre un camion de la Côte-aux-Fées conduit par W. L. et un motocycliste C. E. qui fut assez grièvement blessé.

Les deux conducteurs étaient renvoyés devant le juge qui n'a cependant retenu qu'une faute de la part du camionneur W. L. qui n'a pas respecté la priorité de droite et a été condamné à 30 fr. d'amende et 26 fr. 50 de frais. Le motocycliste a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui.

Ben qui présent au début des débats H. E. s'est finalement laissé condamner par défaut à 40 fr. d'amende et à 34 fr. 70 de frais pour des voies de faits. En outre, le coupable devra verser une indemnité de 40 fr. pour intervention de la partie civile.

Enfin, c'est une bien curieuse mésaventure qui est survenue à R. P., de Travers, et à sa femme. Leur fille mûre avait été « victime » dans un délit de meurtres. Les parents eurent publiquement des propos vifs envers l'un des séducteurs qui a porté plainte.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Le 125me anniversaire de la musique militaire

« Les Armes Réunies »

(c) La musique militaire les « Armes Réunies » a célébré cet anniversaire par un concert de gala qui a réuni, samedi soir, à la salle communale, trop petite pour cette occasion, les invités et amis de la société.

Au cours de ce brillant concert dirigé par M. René De Cenninck, la société a interprété devant un public enthousiaste, quatre grandes œuvres transcrites pour fanfare par son directeur, dont l'une « Gygès et son anneau » de Königshofer, lui valut son succès remporté au concours de la Fête fédérale de Fribourg.

Après le repas agréablement servi par la musique des Cadets, la partie officielle fut ouverte par M. Marius Manghera, président du comité d'organisation.

M. Georges Jaggi, président des « Armes Réunies », évoqua le souvenir des fondateurs et la reconnaissance de la société pour les marques d'amitié qui lui furent prodiguées, accompagnées de nombreux cadeaux, à l'occasion de ce jubilé.

Un accident causé par le verglas

(c) Samedi à 15 heures, une automobile loolooise a dérapé subitement devant l'immeuble Léopold-Robert 72, par suite de la chaussée verglacée.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Les bassins d'accumulation se vident

En novembre dernier une fois de plus, sur les rives du lac de Neuchâtel on voyait se précipiter le danger d'inondations: le lac était à la cote 430.05. La sécheresse et les précipitations prises à Nidau aidant, on en est, en ce mois de novembre 1953 à la cote 429.05.

De faux billets de banque Plusieurs fausses coupures de vingt francs ont été recueillies en ville de Fribourg, lors de la enquête. L'imitation est fort bien réussie; quelques exemplaires sont exposés dans un magasin de la ville.

A LA FRONTIÈRE

Une hécatombe de gros brochets dans le lac Saint-Point

(c) Nous avons signalé récemment la mort de plusieurs gros brochets, et notamment ceux de 18 et 22 livres de M. Zueconi. Or, voici qu'on nous apprend de nombreuses autres pêches magnifiques.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON Les gyrobus suscitent de l'intérêt en Suisse et à l'étranger

Le service de gyrobus qui fonctionne bienôt depuis deux mois suscite un vif intérêt en Suisse et à l'étranger. Plusieurs municipalités suisses ont envoyé des représentants notamment Coire et Wangen.

CARNET DU JOUR

Université (Aula): 20 h. 15. « Liberté et commandement » M. Edouard Bauer. Théâtre: 20 h. 30. Six personnages en quête d'auteur.

Advertisement aux prostatiques

L'inflammation de la prostate provoque: envies impérieuses et fréquentes, brûlures du canal, écoulements, rétention. A cette affection on oppose aujourd'hui le traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les élections yougoslaves

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Premiers résultats BELGRADE, 23 (Reuter).

— Selon des informations officieuses, la participation aux élections de dimanche, a été dans différentes régions du pays de 85 à 90%. La publication des résultats définitifs n'interviendra pas avant mercredi.

Au fond des mers Le commandant Houot va tenter de battre le record du professeur Piccard

TOULON, 20. — L'ancien bathyscaphe du professeur Piccard, avec lequel le commandant Houot atterrit, au large de Toulon, la profondeur de 2100 m., sera embarqué à la mi-décembre sur un cargo à destination de Dakar, où auront lieu des plongées par grands fonds.

Au procès Mossadegh

Le procureur en est au septième jour de son réquisitoire! TÉHÉRAN, 22 (A.F.P.). — Dimanche matin, septième jour de son réquisitoire contre M. Mossadegh, le procureur général Azmoudé a fait un parallèle entre Reza Shah et Mossadegh.

Israël rejette la résolution occidentale sur les incidents de Quibya

PARIS, 23 (A.F.P.). — Dans une déclaration diffusée par la radio de Jérusalem, M. Ben Gourion, premier ministre d'Israël, a rejeté le projet de résolution des trois grandes puissances occidentales, relatif aux incidents de Quibya, et a annoncé que l'Etat d'Israël prendra des mesures extraordinaires pour garantir la vie et la sécurité de ses citoyens.

AVIS TARDIFS

Chez le Dr Albert Schweitzer La conférence-reportage de M. Henry a lieu à Peseux (Cinéma de la Côte), le 30 novembre, à 20 h. 15.

S. F. G. Neuchâtel-Ancienne Assemblée générale annuelle

Ce soir, à 20 h. 15 HOTEL CITY, 1er étage Société suisse des officiers Section de Neuchâtel

Liberté et commandement

par le major E. BAUER à l'Aula de l'université Ein packender, glänzend gespielter Film

HEIDI

heute Abend im CINÉMA-PESEUX

THÉÂTRE

Ce soir et demain mardi à 20 h. 30 SIX PERSONNAGES EN QUÊTE D'AUTEUR de Luigi PIRANDELLO

Jeu de Coup de Joran

Location: Pattus, tabacs

L'arrestation de Benoit Frachon

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La rue avait été barrée et de nombreux inspecteurs de la police judiciaire, arrivés dans une dizaine de voitures-radio, avaient opéré un filtrage des personnes qui sortaient. C'est à la fin de la réunion que M. Benoit Frachon a été arrêté.

C'est sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, à la suite d'une manifestation organisée à Paris le 28 mai 1952 contre le général Ridgway, qu'un mandat d'arrêt avait été lancé en mars dernier contre M. Benoit Frachon, en même temps que contre trois autres dirigeants de la C. G. T., ainsi que contre M. André Stil, rédacteur en chef de l'« Humanité », organe du parti communiste.

M. Benoit Frachon était absent de son domicile lorsque les policiers s'y présentèrent. Malgré la surveillance qui fut organisée, le mandat d'arrêt n'a pu être exécuté. Le 8 octobre dernier, la Chambre des mises en accusation de la Cour de Paris a rejeté une action demandant la main-levée de ce mandat d'arrêt.

Malgré les poursuites dont il était l'objet, le secrétaire général de la C.G.T. n'en continuait pas moins son activité au sein de l'organisation syndicale et faisait paraître dans l'« Humanité » des articles traitant de la situation sociale et politique.

M. Benoit Frachon est écroué

PARIS, 23 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon a été écroué à la prison de Fresnes.

Un avion tchécoslovaque atterrit en Bavière

HEIDELBERG, 23 (A.F.P.). — Deux civils tchécoslovaques Zdenek Volf et Jiri Wertheim, ont atterri dimanche après-midi près de Regensburg (Bavière) dans un avion léger venant de l'aérodrome de Touna, près de Prague, annonce dimanche soir le Q.G. de l'armée américaine.

Les deux hommes ont demandé que leur soit accordé le droit d'asile. Ils sont actuellement maintenus à la disposition des autorités militaires de Regensburg.

Le car Belfort-Delle tamponné par un camion

TROIS MORTS ET TROIS BLESSÉS BELFORT, 22 (A.F.P.). — Le car assurant le service entre Belfort et Delle a été heurté, samedi soir, non loin de la sortie sud de Belfort, par un camion chargé de porcs. Il vint s'écraser contre un arbre et fut pratiquement coupé en deux sous la violence du choc.

Trois morts, un homme et deux femmes, non encore identifiés, ont été retirés des débris du car et trois blessés ont été transportés dans des cliniques et hôpitaux de Belfort. Parmi ces derniers se trouvent deux Suisses, M. Lucien Lièvre, de Courmoulin, qui souffre de graves blessures et sa fille.

Le camion a été précipité dans un fossé. Une vingtaine de porcs ont été écrasés, cependant que les autres prenaient la fuite.

L'accident paraît dû à une déféction mécanique du car.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

CHRONIQUE HORLOGÈRE

L'assemblée générale de la Société générale de l'horlogerie suisse

La Société générale de l'horlogerie suisse S. A. A.S.U.A.G. a tenu son assemblée générale le 21 novembre, à Neuchâtel. Dans son allocution préliminaire M. P. Renelli a fait remarquer que les fabricants constatent une diminution lente mais constante de leur portefeuille de commandes. Il n'y a actuellement pas de chômage, mais les commandes peuvent être exécutées dans un délai beaucoup plus court que l'an dernier; la haute conjoncture paraît être sur son déclin.

Bien plus rapidement que l'on pouvait s'y attendre, l'industrie horlogère de l'Allemagne du sud a su se relever des coups très sensibles qui lui avaient été infligés par la guerre. Chose surprenante pour beaucoup, sa concurrence à l'égard de l'industrie suisse s'est fait sentir de plus en plus au cours de ces derniers mois. Du point de vue de la qualité, la production suisse bénéficie encore d'un avantage appréciable; elle continue à dominer le marché mondial, mais en ce moment, elle doit faire face à une concurrence étrangère très active. Durant ces dernières années, le fabricant suisse capable à perfectionné son entreprise et a veillé à une production rationnelle. De telles améliorations doivent aujourd'hui porter leurs fruits. En cas de nécessité, il faudra relâcher certains liens internes pour être en mesure de mieux concurrencer l'étranger.

Fortiori releva ensuite que des efforts récents ont été faits aux Etats-Unis dans le but de protéger de manière adéquate les fabricants indigènes contre la concurrence de la montre suisse. D'une part, il y est à nouveau question d'une augmentation des tarifs douaniers; d'autre part, une enquête a été ouverte contre les importateurs américains de montres suisses qui auraient violé en

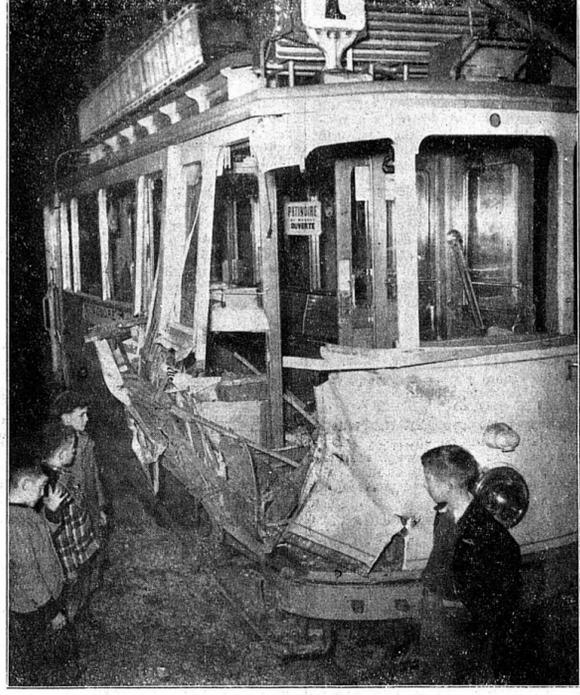
rapport avec l'achat de ces montres les dispositions de la législation antitrust américaine. Jusqu'ici, aucune action n'a été intentée. La procédure en cours se trouve au stade de l'instruction de toute manière elle ne saurait s'étendre au territoire suisse, du moment que le droit américain n'est pas valable dans notre pays.

D'ailleurs, le but de toute législation antitrust est d'assurer la protection de l'acheteur. Dans l'intérêt de ce dernier, en vue de maintenir la modicité des prix, cette législation spéciale est destinée à surveiller les trusts et les cartels. N'est-il dès lors pas étonnant que les Etats-Unis dirigent précisément une telle procédure contre les conventions suisses et nos conditions de livraisons, alors que jusqu'à présent, les fabricants de montres américains ont toujours prétendu que l'industrie suisse menacait leur existence parce qu'elle vendrait trop bon marché?

Dans leurs éléments essentiels, les conventions suisses existent depuis plus de 20 ans. Les autorités américaines en ont connaissance depuis longtemps; c'est pourquoi, les organisations suisses ne croient pas qu'une plainte puisse réellement être déposée contre les importateurs américains sur la base de ces ententes économiques.

M. E. Scherz, vice-président, fit l'exposé de la situation financière réjouissante de la société, après quoi l'assemblée générale adopta le rapport de gestion et les comptes de l'exercice dont nous avons donné un extrait récemment. Elle ratifia également les propositions du conseil d'administration concernant la répartition du bénéfice; le dividende brut est de Fr. 60.— pour les actions A et B, montant qui représente le taux maximum fixé par les statuts de la société.

APRÈS LA COLLISION DES FAHYS



La violente collision de vendredi après-midi, aux Fahys, a causé d'importants dégâts matériels. Cette photographie du tram en témoigne éloquemment. (Photo Castellani, Neuchâtel)

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Un entrepôt de la gare aux marchandises détruit par le feu

Dans la nuit de vendredi à samedi, à 1 h. 10, le feu a éclaté dans un des vastes entrepôts de la gare aux marchandises de Bienne.

Immédiatement alertés, les premiers secours et les quarante pompiers de piquet se trouvant, à leur arrivée sur les lieux, en face d'un énorme brasier dont les flammes s'élevaient à près de 30 à 40 mètres de haut.

De sourdes détonations éclataient; il s'agissait de tonnes d'essence et de bonbonnes d'acide entreposés au premier étage de l'immeuble. Le feu a pris si rapidement que les pompiers ne purent que protéger un entrepôt voisin qui contenait d'autres denrées.

En une heure à peine, le hangar, d'une soixantaine de mètres de long, et tout son contenu furent réduits en cendres. Quelques chars de transport ainsi que du matériel d'emballage entreposés autour de l'immeuble en feu furent également atteints.

À 3 h. 30, dimanche matin, le feu s'était arrêté et les pompiers, exception faite de quelques piquets de surveillance, purent se retirer. Il est impossible d'évaluer les dégâts et l'enquête en cours tentera d'établir les causes de ce sinistre.

Est-ce l'œuvre d'un pyromane? Le soudaineté avec laquelle le feu s'est déclaré reste inexplicable jusqu'ici. Alors que les organes de police refusent de se prononcer jusqu'à ce que l'enquête ait établi où se situe le début de l'incendie, l'opinion publique attribue cet incendie à un pyromane. Les circonstances ne sont en effet pas sans rappeler d'autres sinistres allumés volontairement dont on ne put jamais découvrir l'auteur: rappelés l'incendie des tribunes du F. C. Bienne, il y a trois ans environ, la destruction par le feu d'un dépôt de bois appartenant à la commune, le début de sinistres à l'école du Bois et d'autres cas moins importants.

MORAT Au conseil général

Le conseil général de Morat a voté un crédit de 192,000 fr. pour l'achat d'un immeuble sis dans le haut de la ville et qui sera affecté à des classes primaires.

Le nombre des enfants des écoles était, en 1920, de 385. Il est actuellement de 470. Un crédit supplémentaire de 16,000 fr. a été voté pour des réparations et aménagements.

Epilogue judiciaire d'une affaire de meurtres

Le tribunal criminel du Lac à Morat a condamné, respectivement à six mois et quatre mois de prison deux jeunes gens de 25 et 20 ans, d'origine italienne, accusés d'attentat à la pudeur des enfants.

Après un vol de voiture

Une voiture avait été volée la nuit de mardi à mercredi passés devant le café «Eintracht» à Morat. Les auteurs de ce vol d'usage, Edouard Berset, mécanicien, et Emile Andrey, sans profession, récidivistes tous deux et tous deux domiciliés à Fribourg, viennent d'être écroués sur ordre du juge d'instruction du Lac.

VULLY La récolte dans les vignes de l'Etat

La récolte des vins du Vully des vignes de l'Etat de Fribourg a produit, cet automne, 150 gerles, qui furent vendues à raison de 78 fr. la gerle. C'est un rendement de 11,700 fr. A cela il faut ajouter la vente de 3000 kg. de raisin de table.

GUDREFIN Elections communales

(C) Au deuxième tour des élections communales, sont élus les trois candidats (tous nouveaux) de la liste officielle. Ce sont MM. Paul Jaunin, par 150 voix, Ferdinand Richard, 142, et Jean Siegfried, 119. Il y a eu 144 votants. Quelques voix éparées vont aux municipaux sortis en ballottage au premier tour.

VAL-DE-RUZ LA VUE-DES-ALPES Un beau dimanche

Le col de la Vue-des-Alpes a connu hier un trafic intense. Du sud sont montés des centaines d'automobilistes désirant échapper au brouillard de la plaine. Jamais la chaîne des Alpes n'a été aussi belle en cet arrière automne.

JURA BERNOIS Au mouvement antiséparatiste jurassien

Le comité central de l'Union des patriotes jurassiens, mouvement antiséparatiste, s'est réuni samedi à Tavannes. Dans une résolution, il a confirmé sa volonté inébranlable de s'ériger en défenseur des intérêts du Jura dans le cadre du canton de Berne.

GOUMOIS Assemblée de la presse jurassienne

La presse jurassienne a tenu son assemblée générale d'automne à Goumois, sous la présidence de M. Jules-J. Rochat. Après avoir liquidé les affaires professionnelles, l'assemblée a adopté le règlement de son fonds d'entraide nouvellement créé. Elle a acclamé membre d'honneur M. Claude Grimaire, fondateur du «Franco-Montagnard», journaliste qui a fait connaître les Franches-Montagnes et a grandement contribué au succès du Marché-concours de Saignelégier.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en cinquième page.

Le 6^{me} congrès de l'Association Suisse-U.R.S.S.

L'Association Suisse-U.R.S.S. avait choisi Neuchâtel pour tenir son 6^{me} congrès national, qui s'est déroulé samedi et dimanche et qui a été suivi par quelque trois cents délégués de toute la Suisse.

Les travaux du congrès eurent lieu dans la grande salle de la Paix qui avait été décorée des drapeaux suisse et soviétique et de grandes pancartes portant les slogans de l'association «Paix-amitié», «Pour l'indépendance de la Suisse, pour la prospérité de la Suisse, amitié avec l'U.R.S.S.», etc.

Le congrès fut ouvert samedi après-midi par le président de la section de Neuchâtel, M. Jean Duvanel, qui salua de nombreux invités, parmi lesquels M. Molotchkov, ministre d'U.R.S.S. en Suisse, M. Feng, ministre de la Chine populaire en Suisse, les chargés d'affaires des légations de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Roumanie, les secrétaires généraux des associations France-U.R.S.S., Belgique-U.R.S.S. et Italie-U.R.S.S., les représentants des organisations suisses en Suisse, etc.

Une longue ovation marqua la présence comme invitée d'une délégation soviétique arrivée de Moscou et qui comprenait le professeur I. Amisimov, directeur de l'Institut Gorlki pour la littérature mondiale, le professeur A. M. Chaïkov et Mme L.-D. Kisilova, membre du présidium de la société soviétique pour les relations culturelles avec l'étranger.

M. Armand Bron, secrétaire général de l'association, fut élu président du congrès et, en prenant possession de ses fonctions, il donna la parole à M. Molotchkov, ministre d'U.R.S.S., qui rappela d'abord la politique pacifiste traditionnelle de son pays, puis félicita l'association de son activité qui vise à multiplier les contacts, sur le plan culturel, économique et scientifique, entre nos deux pays et dans leur intérêt.

La parole fut ensuite donnée à M. Paul Camenisch, de Bâle, président central, qui présenta son rapport placé sous le thème de «paix et amitié».

Le soir, après le repas en commun, les délégués assistèrent à la projection du nouveau film en couleur «Sadko». Dimanche matin, les diverses commissions du congrès siégèrent dans les locaux de la Paix et l'après-midi fut consacré à la séance plénière finale. Au cours de celle-ci les délégués adoptèrent les rapports des commissions et entendirent des allocutions d'invités étrangers, dont le professeur Amisimov et M. Pailleret, secrétaire général de France-U.R.S.S.

Le congrès se termina par l'élection du comité central, avec réélection de M. Paul Camenisch à la présidence, et l'adoption d'une résolution finale résumant le programme de l'association et réaffirmant la nécessité de rapports plus étroits entre la Suisse et l'U.R.S.S.

Le ministre d'U.R.S.S. reçu au château

Ayant exprimé le désir de prendre contact avec le gouvernement cantonal à l'occasion de sa venue à Neuchâtel pour le congrès de l'Association Suisse-U.R.S.S., M. Molotchkov, ministre d'U.R.S.S. en Suisse, a été reçu samedi matin à 11 h. 30 au château. Le diplomate soviétique, accompagné d'un secrétaire de légation, fut salué dans la salle Marie de Savoie, par M. Pierre-Auguste Leuba, qui avait à ses côtés M. Pierre Court, chancelier d'Etat.

Notre nouveau feuilleton « L'énigme du Trocadéro »

Après la passionnante histoire de Danièle, nous avons le plaisir de vous présenter un nouveau roman policier «L'énigme du Trocadéro», dû à la plume de Edge Trémois.

Les radicaux neuchâtelois contre la réforme des finances fédérales

Une assemblée extraordinaire des délégués de l'Association patriotique radicale neuchâteloise a eu lieu dimanche après-midi à Corcelles sous la présidence de M. Georges Madliger.

Après avoir entendu un fort intéressant exposé de M. Paul-René Rosset, conseiller national, et après un débat nourri, elle a décidé à la quasi unanimité de s'opposer au nouveau régime des finances de la Confédération, qui sera soumis au peuple les 5 et 6 décembre prochains.

M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, a présenté ensuite un rapport sur la loi fédérale concernant la protection des eaux contre la pollution.

A la Chambre des notaires neuchâtelois

La Chambre des notaires neuchâtelois a tenu ses assises annuelles à Hauteville samedi, sous la présidence de M. Albert Brauen, notaire à Neuchâtel.

Après son rapport de gestion, le président a présenté un rapport à caractère philosophique, traitant de l'influence actuelle du droit public sur le droit privé.

Puis M. Arnold Bolle, notaire à la Chaux-de-Fonds, fit une conférence relative à l'exercice du notariat libre et des avantages que cela représente pour le public.

Enfin, M. Charles-Antoine Hotz, notaire à Neuchâtel, développa une communication fouillée, intitulée: «L'obligation hypothécaire au porteur, papier-valleur imparfait».

Après des explications fournies par le président et le secrétaire, M. Jean-Jacques Thorens, la Chambre a décidé d'adhérer à l'Union internationale du notariat latin. Une autre proposition du secrétaire fut admise, soit d'étudier la collaboration à une revue traitant des décisions judiciaires et administratives touchant de près le notariat.

Au Groupement d'études germaniques

On nous écrit: Depuis la fondation de ce groupement ses membres ont eu l'occasion d'admirer le dévouement de sa première secrétaire, Mme Enrica Anderegg. Mais l'autre soir, ils ont appris que celle-ci est en plus une élève de Sapho, d'Agnès Miegel, de Maria Waser...

«La poétesse nous a lu deux récits. «Le portrait d'Iphigénie» évoque les années vécues dans un pensionnat de jeunes filles. Toutes, elles sont éprises d'une éducatrice qui leur apprend à apprécier les œuvres d'art et qui, dans l'euphorie de sa maladie inaperçue, achève un portrait de l'illustrée fille d'Agamemnon «cherchant de toute son âme le pays des Grecs». «La nourrice» nous dépeint une femme, la femme survivant aux générations auxquelles elle se dévoue, et qui retourne ensuite dans la terre où reposent déjà ses ancêtres.

Naissances

Monieur et Madame Fred WYSS-BEUTLER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Etienne-Augustin le 21 novembre 1953. Maternité Neuchâtel, Villa Les Roses, Neuchâtel.

LA VILLE Le Sport-Club reçoit sa première bannière

Samedi après-midi, la Société d'étudiants du Sport-Club recevait sa première bannière. A cette occasion, une manifestation avait été organisée au nouvel auditorio de l'Ecole de commerce.

La bannière, portée par un ancien membre, entra au son de la «Sonnerie au clairon» jouée par la «Baguette». Puis le président des «anciens» souhaita la bienvenue à tous les participants, parmi lesquels on notait la présence de M. Robert Gerber, conseiller communal, Paul Richème, président de l'Association des sociétés locales, Jean Grize, directeur de l'Ecole supérieure de commerce, ainsi que des représentants des diverses sociétés locales et amies. Il retraça brièvement la vie de la société depuis sa fondation, en 1930; les succès sportifs furent nombreux, quelque aujourd'hui une plus grande concurrence se fasse sentir. Quant aux effectifs, s'ils furent élevés dans le passé, la société passe actuellement par des crises que connaissent d'ailleurs aussi les autres sociétés d'étudiants.

C'est ensuite au tour de M. Grize de s'adresser à ses élèves, et de leur rappeler qu'il ne faut jamais oublier le premier but de leur société: la pratique des sports. Aujourd'hui plus que jamais on se reconnaît la nécessité; toutefois les sports ne doivent pas faire passer au second plan le travail qui est la raison première de leur séjour à Neuchâtel. Enfin, il les exhorte, aux sportifs, à se refuser aux excès, aux abus, à s'intéresser à la santé et à se vouer au travail et aux succès sportifs.

La partie officielle terminée, un cortège aux flambeaux conduit par la «Baguette» parcourut les artères de la ville.

Enfin, à l'hôtel de ville, l'Association des sociétés locales offrit un vin d'honneur. M. Jean-Paul Benoit, secrétaire de l'association, adressa encore quelques mots aux jeunes du Sport-Club, et formula des vœux pour un avenir aussi brillant que le passé.

Le président de l'«Activitas» remercia tous ceux qui avaient entouré la société en ce jour et la manifestation se continua par le bal traditionnel à l'hôtel Terminus.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 novembre. Température: Moyenne: 2,5; min.: 1,1; max.: 3,2. Baromètre: Moyenne: 728,9. Vent dominant: Direction: calme. Etat du ciel: couvert, brouillard sur le sol le matin, brouillard élevé ensuite.														
22 novembre. Température: Moyenne: 2,0; min.: 0,6; max.: 3,0. Baromètre: Moyenne: 727,4. Vent dominant: Direction: calme. Etat du ciel: couvert, brouillard élevé.														
Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nov.</th> <th>17</th> <th>18</th> <th>19</th> <th>20</th> <th>21</th> <th>22</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>735</td> <td>730</td> <td>725</td> <td>720</td> <td>715</td> <td>710</td> <td>705</td> </tr> </tbody> </table>	Nov.	17	18	19	20	21	22	735	730	725	720	715	710	705
Nov.	17	18	19	20	21	22								
735	730	725	720	715	710	705								
Niveau du lac, 21 nov., à 7 h. 30: 429,04														
Niveau du lac, 22 nov., à 7 h. 30: 429,04														
Prévisions du temps. — Nord des Alpes: en plaine couvert par brouillard élevé ou brouillard (limite supérieure aux environs de 900 m). Au-dessus de ce niveau: beau et doux, pendant la journée. En plaine froid, calme ou faible bise.														
Valais et Grisons: beau et doux pendant la journée. Dans les vallées par endroits gel nocturne. Faibles vents locaux.														
Tessin: en général serain ou peu nuageux. Un peu froid, doux pendant la journée. Faibles vents locaux.														